

WE-GL999

**½ journée
(3,30 h)**

- Cas pratiques
- Support pédagogique
- Quiz d'évaluation finale

Tarif : **130 € HT**

ESSENTIEL

OBJECTIFS :

- Établir un point sur les nouveautés législatives en matière locative telles que La loi ALUR, la loi ELAN, la loi CLIMAT ET RÉSILIENCE et les nombreux décrets, arrêtés ou ordonnances publiés.
- Intégrer les textes à la gestion quotidienne

NIVEAU & PUBLIC :

Gestionnaires locatifs débutants et confirmés. Agents de location débutants et confirmés

Prérequis : aucun

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Vidéo projecteur, paper-board
Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S) :

Formateur : Professionnel spécialisé en gérance locative

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

 Programme accessible aux personnes en situation de handicap

PROGRAMME

I – NOUVEAUTÉ LOI CLIMAT

- DPE : Définition et évolutions (changement algorithme pour les petites surfaces)
- Décence : définition et calendrier (2023, 2025, 2028 et 2034)
 - Application à la relocation et au renouvellement
 - Exonération : copropriété et décret 18 août 2023
- DPE COLLECTIF (monopropriété et copropriété dès 2024)
- Travaux à la charge du locataire : décret 20 juillet 2022
- Carnet information du logement : décret 27 décembre 2022 et modèle du ministère

II – LOI DU 27 JUILLET 2023 VISANT À PROTÉGER LES LOGEMENTS CONTRE L'OCCUPATION ILLICITE

- Nouvelle application suspension clause résolutoire
- Dispositions diverses

III – AUTRES NOUVEAUTÉS

- Évolution encadrement loyers : sensibilisation aux enjeux
- Évolution permis de louer : sensibilisation aux enjeux
- AIRBNB : jurisprudence et loi à l'étude